

NOTES DE LECTURE

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Lettres écrites de la montagne*, préface d'Alfred Dufour (pp. 7-52), Lausanne, L'Age d'homme, «Poche suisse» N° 237, 2007, 334 p.

Dans sa généreuse introduction, A. Dufour pose très clairement les enjeux de ces ingrates *Lettres de la montagne* (Môtiers) écrites en réponse à celles de la campagne lancées par le procureur Tronchin contre les principes politiques et religieux de l'ex-citoyen. Dans un premier temps, l'auteur souligne avec raison que dans cet ouvrage Rousseau se profile comme «un auteur engagé»; sur le plan religieux, il s'inscrit résolument dans la ligne des réformateurs les plus audacieux et explicite le «protestantisme» de la «Profession de foi du vicaire savoyard» en mettant par là même au défi les pasteurs genevois dans leurs contradictions; sur le plan politique, il s'inscrit aussi dans le courant des contestataires du patriciat oligarchique. «Et sur le plan politique comme sur le plan religieux, la force de cet engagement lui vient précisément d'une pensée qui ne se meut pas dans l'utopie, mais est toute tendue vers le réel qu'elle veut transformer» (p. 51).

Après les neuf *Lettres*, A. Dufour a eu la bonne idée d'inclure des «Annexes» nécessaires à l'entendement du texte, entre autres le «Règlement de l'illustre médiation pour la pacification des troubles de la République de Genève (7 avril 1738)», divers textes historiques relatifs à la condamnation de Rousseau par les autorités genevoises, ainsi que la Déclaration du Petit Conseil du 12 février 1765 contre les *Lettres écrites de la montagne*. On regrettera cependant l'absence d'une bibliographie et en particulier toute référence à l'excellente introduction qu'Henri Guillemin a donnée à son édition parue en 1962 aux Ides et Calendes (Neuchâtel). Enfin, l'auteur aurait pu montrer aussi l'aspect revancharde du texte: rappelons que Jean-Jacques est mort Neuchâtelois puisqu'il a renoncé à son ingrate patrie en 1763...

Frédéric S. EIGELDINGER